



Egalité femmes-hommes à Radio France :

Au-delà des engagements, passons à l'action !

Contrairement aux éléments de langage, aux grands engagements de la Présidente, aux labels et même aux « bonnes notes » récemment obtenues à l'Index salarial, la situation est bien plus contrastée qu'il n'y paraît à Radio France. Les représentants des salariés n'ont cessé de le répéter.

En ce 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, le bilan de Sibyle Veil est en demi-teinte. Certes, nous avons progressé sur plusieurs points au cours des derniers mois. L'union de l'ensemble des organisations syndicales a fait bouger les lignes, et l'accord signé en juin dernier comporte de réelles avancées.

Parmi ces petites victoires notons : la règle inscrite désormais noir sur blanc du remplacement quasi-systématique des congés maternité, l'allongement à 50 jours du congé paternité ou d'accueil de l'enfant, la mise en place d'objectifs chiffrés de féminisation des métiers les moins mixtes mais aussi de résorption des inégalités salariales et la multiplication par 3 de l'enveloppe de rattrapage (10% de l'enveloppe globale des mesures seulement en 2023).

De la théorie... à la pratique

Sauf que pour le moment, tout cela reste très théorique. Le risque que ces nouveaux droits et que ces nouveaux objectifs ne se traduisent pas dans les faits persiste. La direction doit maintenant tout mettre en œuvre pour tenir ses promesses. Elle doit d'abord dégager des moyens de remplacements pour compenser les congés parentaux (à temps plein comme à temps partiels). Les parents concernés vivent très mal cette culpabilisation, de voir que leurs équipes ont des moyens réduits quand ils sont absents. Elle doit impérativement communiquer sur le congé paternité. Elle doit inscrire à l'ordre du jour une réunion pour discuter de la méthodologie d'attribution des mesures de rattrapage salarial pour associer les organisations syndicales à ce travail ! La confiance ne sera rétablie sur tous ces sujets qu'avec plus de transparence. Sur ce point, le compte n'y est pas.

Plus de transparence, plus de référents !

Autre chantier, lui clairement inachevé : celui de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Au-delà de l'affichage de procédures disciplinaires disparates et parfois illisibles, cette politique doit constituer une priorité de la présidence. Si le respect de l'anonymat sur de nombreux dossiers et le recours à des prestataires extérieurs vont dans le bon sens, les représentants des salariés demandent un plus grand nombre de référents côté salariés en respectant la parité, pour faire remonter la parole et la faire entendre. La direction, qui n'a pas voulu d'un chapitre sur ce sujet dans l'accord égalité professionnelle, doit inscrire cela dans le futur accord de mise en place des CSE.

Enfin, alors que la mobilisation contre la réforme des retraites s'intensifie, Radio France doit lutter contre les inégalités liées au temps partiel, qui impacte fortement le niveau des revenus et des pensions des femmes. Elle doit réduire le plus possible les temps partiels subis, et arriver à l'égalité sur les temps partiels choisis. Un véritable angle mort de la politique menée par-l'entreprise. Il y a urgence.

Madame la présidente, les paroles ne suffisent plus. Il faut désormais des actes !

Paris, le 8 mars 2023